

dissert d'igd : finir de manière positive ?

Par **Katharina**, le **07/11/2006** à **17:27**

bonjour

alors voilà, dans une dissert d'introduction générale au droit, faut-il plutôt finir positivement ou négativement ?

j'ai une dissertation : la jurisprudence est-elle source de droit ?

donc en fait je tendrais à dire que non ... vaut il mieux que j'explique pourquoi non, et que je finisse positivement en disant qu'elle est une sorte de deuxième source de droit ?

Par **bob**, le **07/11/2006** à **20:39**

en général, il vaut mieux pas faire de conclusion. ta dissertation se finit avec la dernière phrase de ton IIB.

J'espère que ça répond à ta question.

Par **Katharina**, le **07/11/2006** à **20:41**

malheureusement ca n'y répond pas :

je savais déjà qu'il ne faut pas faire de conclusion

je parle de mon II) b) faut il le finir sur une note positive ou plutôt négative ?

en fait je pense à

I) quelque chose pour dire que oui la jurisprudence est une source du droit

II) " " non la jurisprudence n'est pas une source du droit

mais je me demande si je dois mettre ce qui est positif en premier ou en second ?

Par **bob**, le **07/11/2006** à **20:50**

Alors là, j'espère que je vais répondre.

Si pour répondre à la question de savoir si la jurisprudence est une source de droit, ton idée est de dire non, il faut que tu finisses par ce que toi tu penses. Enfin il me semble, c'est la dernière impression laissée au lecteur.

c'est bon là?

Par **Katharina**, le **07/11/2006** à **20:59**

:lol: :wink:

oui merci          

:D

celui du prof même à part que j'avais mal formulé une des deux parties mais
8)

l'interieur tout était pareil :p même la note négative à la fin donc ça va je crois que je
me suis pas trop mal débrouillée ca doit dépendre des sujets